



SERVICE INSTANCES MÉDICALES

COMMISSION DE REFORME DEPARTEMENTALE

DU CENTRE DE GESTION 13

LETTRE DE SAISINE GENERALE

Le Maire de

Le Président de

N° SIRET :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Bon de Commande / Code Service (le cas échéant) :

Le :

--	--	--	--

 À Monsieur le Président

Centre de Gestion 13
Service Commission de Réforme
Les Vergers de la Thumine
Boulevard de la Grande Thumine
CS 10439
13098 AIX-EN-PROVENCE Cedex 02

OBJET : Saisine de la Commission de Réforme.

⚠ ❖ Rappel: Article 1, 4° du décret n°2008-1191 du 17 novembre 2008.
La Commission de Réforme n'est pas consultée lorsque l'administration reconnaît l'imputabilité au service d'un accident ou d'une maladie.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre le dossier de :

| M _____

Afin d'obtenir l'avis de la Commission de Réforme sur :

Accidents de service, de trajet et Maladie Professionnelle

- Accident de Service
- Rechute Accident de Service
- Accident de Trajet
- Rechute Accident de Trajet
- Maladie Professionnelle ou d'origine professionnelle
- Rechute Maladie Professionnelle ou d'origine professionnelle

❖ Allocation Temporaire d'Invalidité (ATI)

- ATI - 1^{ère} concession
- ATI - Révision quinquennale
- ATI - Révision en cas de nouvel accident
- ATI - Révision à la radiation des cadres
- ATI - Révision sur demande de l'agent

❖ Autres prestations *

- Majoration spéciale pour assistance d'une tierce personne
- Allocation d'Invalidité Temporaire (AIT) (pendant une disponibilité d'office pour maladie accordée par le Comité Médical)
- Attribution d'une pension d'orphelin infirme
- Attribution d'une pension de veuf invalide

❖ Reprise ou non-reprise des fonctions

- Aptitude / Inaptitude aux fonctions et conditions de reprise
- Temps Partiel Thérapeutique :
 - Octroi
 - Renouvellement
- Reclassement Professionnel
- Retraite pour invalidité imputable ou non imputable
- Réintégration d'un fonctionnaire retraité pour invalidité *
- Disponibilité d'office pour raison médicale (3^{ème} année et éventuellement 4^{ème} année) *
- Prolongation spéciale de Congé Longue Durée (CLD) imputable au service *
- Mise à la retraite d'un agent pour invalidité du conjoint ou de l'enfant *

(*) Merci de nous consulter pour les pièces nécessaires à l'instruction du dossier.

- Autre(s) cas, préciser :

Vous voudrez bien trouver ci-joint les pièces constitutives du dossier.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération la meilleure.

Le Maire,

Le Président,

**⚠ Tous les dossiers soumis à la Commission de Réforme doivent être complets.
Les dossiers arrivés dans la limite de dépôt, mais incomplets trois semaines avant la séance, ne seront pas inscrits à l'ordre du jour de la Commission.**